



2022

Revue Boulangerie Pâtisserie

L'analyse référente décryptant les transformations du segment de la boulangerie pâtisserie pour construire vos plans de développement auprès de ces acteurs.

Une offre de Food Service Vision

Les boulangeries se diversifient

Les boulangeries-pâtisseries, déjà profondément ancrées dans le paysage Français, ont, avec la crise sanitaire, encore renforcé leur place dans les habitudes des Français avec +18% de croissance depuis l'avant crise (mai 2022 vs 2019). Ces commerces de proximité n'ont cessé d'être ouverts pendant toutes les périodes de restriction.

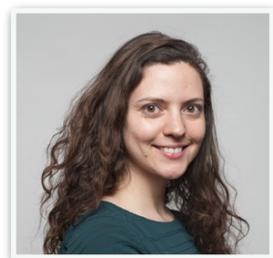
Ces points de vente sont considérés comme essentiels par les clients. Plus de 50% des clients fréquentent des boulangeries plusieurs fois par semaine.

Les boulangeries-pâtisseries ont élargi leur offre, en réponse aux attentes de 90% des consommateurs, et l'ont fait monter en gamme avec des produits plus sophistiqués, notamment avec des offres signés par des chefs. Certaines boulangeries-pâtisseries ont fait évoluer leur business model avec la consommation sur place, la livraison ou encore le click & collect.

Les distributeurs se sont aussi adaptés en élargissant leur gammes (chez les spécialistes) ou en développant des gammes dédiées (chez les généralistes). Certains acteurs ont même opté pour une stratégie de croissance externe.

La dynamique de la Boulangerie Pâtisserie accélère ainsi les mutations de ce marché.

« Au-delà d'une bonne performance, une transformation en profondeur de ces commerces est en cours. Le mix marketing a évolué, laissant place à une offre, des services et une expérience revisités, adoptant désormais de plus en plus les codes de la restauration ».



Florence BERGER

Directrice Associée de
Food Service Vision

Les bénéfices de la Revue Boulangerie Pâtisserie

**Avoir une vision de
la dynamique du marché,**

**Comprendre les raisons
de son accélération**

1

**Décrypter les changements dans les
pratiques des consommateurs
(usage, moteurs et freins),**

**identifier les cibles client
représentant le meilleur potentiel
business**

2

**Repérer les acteurs à potentiel parmi
les chaînes de boulangerie-pâtisserie,
les distributeurs,...**

3

**Garder une longueur d'avance sur
votre compréhension du secteur et
adapter votre proposition de valeur**

4

**Aligner vos équipes sur une vision
partagée du marché de la
boulangerie-pâtisserie en France**

5

Au sommaire de la revue

Structure et dynamiques du marché

- Taille du marché, dynamique globale du segment, dynamique des chaînes vs les indépendants, chiffre d'affaires/point de vente, ticket moyen/point de vente, principaux acteurs...
- Focus sur les chaînes en boulangerie-pâtisserie : chiffre d'affaires global, CA/ point de vente, analyse du business model (place de la livraison, du digital, de la RSE dans leurs stratégies) ...

Typologie et comportement du consommateur

- Évolution des tendances de consommation
- Évolution des habitudes au déjeuner
- Attentes en termes de l'offre, du service, de l'expérience

Stratégies des opérateurs

- Les différentes stratégies d'assortiment
- Les signes de qualité les plus structurants
- Les leviers de l'animation de l'offre

Les stratégies de service

- La place de la livraison dans les stratégies
- Les adaptations du mix pour la livraison

L'expérience

- Les mutations du parcours client et de l'expérience
- La digitalisation de l'expérience client

Impact amont et catégorie

- Top produit les plus consommés
- Vision des enjeux par catégorie (impulsion, produit brut, produit élaboré) pour les fournisseurs
- Analyse tarifaire des principaux ingrédients
- Focus tarif et inflation

Méthodologie



Étude quantitative on line auprès de 1000 consommateurs (Octobre 2022) :

Retraitement statistique pour construire une typologie.



Interviews one to one approfondies de dix directeurs généraux, marketing ou commercial de chaînes de restauration ou distributeurs leaders du marché.



Étude quali auprès de 10 artisans boulangers :

4 interviews en face à face et 6 interviews téléphoniques
Répartition géographique : Grandes villes (Paris-Lyon), villes moyennes (Reims), périphéries et petites villes.



Une veille multicanale de la boulangerie-pâtisserie via les salons, les sites web... :

Analyse du mix des leaders du secteur et identification de concepts émergents.



Collecte, traitement et analyse des flux de data fournisseurs, distributeurs, boulangeries-pâtisseries,

Quantification et suivi des dynamiques des différents segments de marché.

Bon de commande 2022

Je souhaite souscrire à [la Revue Boulangerie Pâtisserie 2022](#)

Version au format PDF - une présentation incluse

Etude disponible en Novembre 2022

Prix : 9,5 K€ HT

Nom

Entreprise

Adresse

E-mail

Téléphone

Date/...../.....

Conditions de règlement :

Facturation 100 % à la commande.

Règlement à 30 jours date de facture.

Signature et tampon :

Conditions générales de vente

La validation par le donneur d'ordre de sa commande vaut acceptation des présentes Conditions générales pleinement et sans réserve.

Article 1 - OBJET

L'objet du présent contrat est de définir les modalités et les conditions selon lesquelles FOOD SERVICE VISION met à disposition du donneur d'ordre l'étude multi clients. Ces études multi clients sont établies sur la base d'éléments objectifs qualitatifs et/ou quantitatifs récoltés par la société. FOOD SERVICE VISION fait une analyse de ces éléments objectifs afin d'élaborer des lignes directrices figurant dans les études multi clients.

Article 2 - OBLIGATIONS DU DONNEUR D'ORDRE

Il appartient au donneur d'ordre de définir ses besoins et de rechercher si les spécifications des études multi clients y sont adaptées, compte tenu des objectifs qu'il poursuit. FOOD SERVICE VISION a mis à la disposition du donneur d'ordre toutes les informations souhaitées pour lui de sorte qu'il puisse prendre toutes décisions utiles.

La société FOOD SERVICE VISION confère au donneur d'ordre le droit, non transférable, de faire usage pour son compte unique et personnel des études multiclients et des informations qu'elles contiennent, et ce, dans l'unique cadre de son activité. Le donneur d'ordre s'oblige à n'employer les informations qu'à des fins licites, conformément à la législation en vigueur. Ainsi, il ne pourra céder à un tiers aucune information fournie et sera tenu responsable de toutes conséquences directes ou indirectes qui pourraient découler de l'utilisation non conforme aux présentes conditions générales de vente des études multi clients ou des informations qu'elles contiennent.

Article 3 - OBLIGATIONS DE FOOD SERVICE VISION

3.1 - Livraison

Les informations contenues dans les études multi clients fournies par FOOD SERVICE VISION sont transmises directement à l'utilisateur par voie électronique. Aucune fourniture ou service complémentaire n'est implicitement compris.

3.2 - Sur l'exactitude des informations communiquées
FOOD SERVICE VISION recueille les informations figurant dans les études multi selon différentes sources et fait les meilleurs efforts pour en contrôler la crédibilité.

Cependant, malgré tous ces efforts, FOOD SERVICE VISION ne peut pas garantir l'exactitude pleine et entière du contenu des études multi. Le donneur d'ordre utilise les informations de FOOD SERVICE VISION en connaissance de cause.

Article 4 - PRIX

Les prix présentés par FOOD SERVICE VISION sont indiqués en euros, hors taxes (HT) auxquels s'appliquent les taux de TVA en vigueur. Toutes les commandes, quelle que soit leur origine, sont payables en euros à trente jours date de facture. FOOD SERVICE VISION se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment. Les produits sont toujours facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de l'enregistrement de la commande.

Article 5 - RESPONSABILITÉ

FOOD SERVICE VISION est soumise de manière expresse à une obligation de moyens. En cas de mise en oeuvre de la responsabilité de FOOD SERVICE VISION, le montant de la réparation dû ne pourra excéder le prix de l'étude mise à la disposition du donneur d'ordre.

Article 6 - RÉFÉRENCES

FOOD SERVICE VISION aura le droit de faire figurer le nom du donneur d'ordre sur une liste de références, sauf dérogation expresse du donneur d'ordre.

Article 7 - TOLÉRANCE

Le fait par l'une des parties de ne pas se prévaloir d'un manquement de l'autre partie à l'une quelconque des obligations visées dans les présentes, ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'obligation en cause.

Article 8 - CLAUSE D'ARBITRAGE

En cas de litige, les deux parties s'engagent à tout mettre en oeuvre afin de résoudre le litige à l'amiable avant d'engager une action en justice

Article 9 - ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE

Les présentes conditions générales sont soumises à la loi française. En cas de litige non résolu à l'amiable, qu'il soit relatif à l'interprétation ou l'exécution des présentes, et même en cas d'urgence, compétence exclusive est attribuée au Tribunal de commerce de LYON qu'il y ait ou non pluralité de défenseurs



Get a sharper vision
Make better decisions

Contactez-nous

10 rue des Emeraudes 69006 LYON
+33 (0) 4 37 45 02 65 - contact@foodservicevision.fr